

Premier bilan d'étape des classes bilingues de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin

Année scolaire 2016 - 2017

L'objectif principal des classes bilingues créées à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin à la rentrée de septembre 2016 est de faire acquérir aux élèves de ces deux territoires une maîtrise équilibrée du français et de l'anglais.

Implantation des classes bilingues à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin

	Effectif élèves	Effectif enseignants
Maternelle Jean Anselme - Saint-Martin	22	2 PE
Maternelle Elian Clarke - Saint-Martin	22	2 PE
Maternelle Siméonne Trott - Saint-Martin	24	2 PE
Maternelle Jérôme Beaupère – Saint-Martin	21	2 PE
Maternelle Gustavia – Saint-Barthélemy	48	2 PE
6 ^{ème} collège de Quartier d'Orléans III- Saint-Martin	20	14 PLC ¹
6 ^{ème} collège Mireille Choisy - Saint-Barthélemy	20	14 PLC
Total	177	

Démarche pédagogique adoptée

Modalités de l'enseignement en Moyenne Section.

Il s'agit d'un enseignement à parité horaire. Les 24 heures d'enseignement obligatoire se répartissent en 12 heures d'enseignement en français et 12 heures d'enseignement en anglais.

Deux enseignants interviennent dans la classe bilingue. Chaque enseignant est chargé d'une langue et d'un ensemble de domaines d'activités. La répartition se fait sur le principe de l'échange de service.

Cette répartition des apprentissages se fait de la manière suivante :

- En français et en anglais « Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions » ;
- En français « Agir et s'exprimer à travers l'activité physique » et « Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques » ;
- En anglais « Construire les premiers outils pour structurer sa pensée » et « Explorer le monde ».

¹ Parmi ces 14 enseignants, 5 interviennent dans les deux 6^{èmes} bilingues de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin

L'enseignement dans chacune des deux langues alterne sur deux jours consécutifs :

- Lundi, mardi et un mercredi sur deux : enseignement en anglais ;
- Jeudi, vendredi et un mercredi sur deux : enseignement en français.

Modalités de l'enseignement en sixième.

Les publics cibles sur ces deux territoires évoluent dans des environnements linguistiques distincts : la langue anglaise peut être qualifiée à Saint-Martin de langue véhiculaire tandis qu'à Saint-Barthélemy, la langue française est prédominante. De ce fait, une approche pédagogique adéquate a motivé la structuration de l'enseignement bilingue comme suit :

- Pour le groupe-classe de la sixième du collège Mireille Choisy de Saint-Barthélemy, un bilinguisme progressif a été retenu. Seules cinq disciplines, les sciences physiques et vie de la Terre, l'histoire, les mathématiques et les arts plastiques sont dispensées en français et en anglais selon un horaire évolutif sur l'année scolaire 2016/2017, le but étant d'atteindre au troisième trimestre un enseignement à parité horaire dans ces disciplines.

Les déplacements hebdomadaires d'enseignants en provenance de Saint-Martin sont pris en charge par la collectivité de Saint-Barthélemy ce qui nécessite de la part des établissements une étroite collaboration pour la mise en place des emplois du temps de même qu'une concertation régulière des enseignants intervenant dans une langue ou l'autre.

- Au collège de Quartier d'Orléans de Saint-Martin, toutes les disciplines à l'exception de l'éducation musicale et de la technologie sont dispensées à parité horaire en français et en anglais. Les activités de soutien, d'approfondissement, d'aide méthodologique qui sont proposées lors de l'accompagnement personnalisé font également appel au français et à l'anglais. Un temps de concertation réunissant tous les membres de l'équipe est programmé le mardi après-midi en semaine A.

Suivi du dispositif et accompagnement des équipes

Sous la responsabilité de Monsieur Michel SANZ, IA-DAASEN de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin, et de Monsieur Dominique BOYER, IEN de la circonscription des Îles du Nord, le pilotage et le suivi de ces classes bilingues sont assurés par Madame Marie-Joselyne ARNELL, conseillère pédagogique généraliste, et Madame Evelyne FLEMING, chargée de mission de l'IA-DAASEN, respectivement pour le premier degré et le second degré.

Deux postes supplémentaires, créés spécifiquement par le ministère de l'Éducation nationale à la demande de Monsieur le recteur de la région académique de Guadeloupe, ont permis la nomination de deux enseignants dédiés aux classes bilingues pour renforcer l'accompagnement des équipes des premier et second degrés.

Leurs missions se déclinent autour des axes suivants :

- accompagnement pédagogique des enseignants ;
- création d'outils et de supports pédagogiques ;
- conception et évaluation de séances d'apprentissage ;
- participation à des projets spécifiques ;

- co-intervention lors de séances durant lesquelles les deux langues sont amenées à cohabiter ;
- remplacement des professeurs des écoles en charge des classes bilingues lors des moments de concertation et de formation.

Points forts et points faibles

Points faibles	Points forts
<ul style="list-style-type: none"> • Formation des enseignants des classes de Moyenne Section bilingues relative au volet linguistique à développer. • Formation des enseignants du second degré à amplifier. • Difficultés liées à la conception de situations d'apprentissages intégrées dans les deux langues. • Absence de formation des ATSEM en classes maternelles bilingues pour un accompagnement optimal du dispositif. • Interventions parfois insuffisantes des référents bilingues au second degré. • Concertation insuffisante entre référents et enseignants des classes bilingues tant au premier degré qu'au second degré. • Difficulté d'affectation des enseignants ayant les compétences adéquates sur des postes d'enseignement bilingues. • Absence d'équipement et de formation dans le numérique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Efficacité du pilotage. • Forte adhésion et implication des parents. • Regard positif des enfants sur les parents et sur l'École. • Valorisation professionnelle et fort investissement des enseignants. • Nouvelles modalités de travail et d'approche pédagogique pour tous les acteurs du dispositif. • Valorisation des compétences des élèves. • Formation des enseignants autour de contenus pédagogiques. • Professionnalisation des enseignants et des référents classes bilingues. • Investissement positif de certaines ATSEM présentant un profil intéressant. • Mise en place de suivi de cohortes.

Perspectives pour la rentrée 2017

➔ Formation

- ✓ Mettre en place des formations axées sur :
 - Les ATSEM :
 - ✓ Acquérir des compétences en réponse aux attentes de l'Institution en termes de bienveillance et d'évaluation positive.
 - Les enseignants :
 - ✓ Développer une didactique qui tienne compte à la fois des champs disciplinaires et linguistiques.
 - ✓ Elaborer des séquences dans lesquelles les apprentissages dans les deux langues se complètent.
 - ✓ Former à une véritable expertise dans l'utilisation des ressources TICE.

➡ Partenariat

- ✓ Garantir un meilleur équipement des classes bilingues :
 - Solliciter des locuteurs natifs.
 - Coopérer avec Sint-Maarten et les îles avoisinantes.

➡ Concertation

- ✓ Etablir respectivement un planning de concertation de tous les acteurs du dispositif du premier et du second degré

➡ Supports pédagogiques

- ✓ Constituer une banque de données numériques accessibles à tous les acteurs.

Conclusion

Ce premier bilan d'expérimentation démontre que l'enseignement bilingue est un véritable levier de réussite dans les collectivités de Saint Barthélemy et Saint Martin.

La seconde année d'expérimentation ne pourra que parfaire le dispositif. Il sera alors indispensable de pérenniser cet enseignement.